

L'ULM

Le terme ULM s'emploie pour désigner un "Planeur Ultra Léger Motorisé". C'est un appareil maximum biplace, il ne peut emporter qu'un seul passager en plus du pilote.



Un U.L.M. paramoteur est un aéronef sustenté par une voilure souple, de type parachute.

Un U.L.M. pendulaire est un aéronef sustenté par une voilure rigide sous laquelle est généralement accroché un chariot motorisé.

Un U.L.M. multiaxe est un aéronef sustenté par une voilure fixe.

La vitesse d'un ULM varie entre 30 Km/h pour un paramoteur, à près de 300 Km/h pour les multiaxes les plus rapides ! La plupart des pendulaires volent entre 90 et 120 Km/h, les multiaxes volent entre 100 et 200 Km/h.

La plupart des ULM évoluent à une altitude située entre 300m et 1500 m au dessus du sol, hauteur permettant de profiter au mieux du paysage.

En moyenne, les ULM ont une autonomie de 3 à 5 heures de vol... ce qui permet de faire de très belles promenades.

L'âge minimum requis est de 15 ans pour piloter et il faut être détenteur d'un brevet de pilote ULM, spécifique à chaque classe d'ULM.



Plus d'informations: www.ffsla.be